

# AVEC LE LIEU ET LES DATES



2010 - 2011

## Les séminaires 2010-2011 « SAVOIRS ET CLINIQUE-PARIS » & C.P.-ALEPH

Sous les auspices du CRIMIC<sup>1</sup>  
(Paris-Sorbonne, Université Paris IV)

[www.savoirs-et-clinique.eu](http://www.savoirs-et-clinique.eu)

« Savoirs et Clinique-Paris » (association pour la formation permanente en clinique psychanalytique agréée FMC n° 100415 par les CNFMC) et le CP-ALEPH (Collège de Psychanalystes de l'Association pour l'Étude de la Psychanalyse et de son Histoire) organisent, en 2010-2011, sous les auspices du CRIMIC (Paris-Sorbonne, Université Paris IV), trois séminaires cliniques et théoriques à Paris.

**Lieu : Institut Hispanique**  
**31 rue Gay-Lussac**  
**75005 Paris**  
**Salle Carlos Serrano, 4<sup>e</sup> étage**

**GENEVIÈVE MOREL,**  
**« Symptôme et surmoi :  
figures contemporaines du malaise dans la culture »**

**FRANZ KALTENBECK,**  
**« Au carrefour du crime : psychose et perversion »**

**LUCILE CHARLIAC,**  
**« Acte/action, passage à l'acte, acting out »**



<sup>1</sup> CRIMIC : Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Mondes Ibériques Contemporains  
<http://www.crimic.paris-sorbonne.fr/>

## – Symptôme et surmoi : figures contemporaines du malaise dans la culture

Geneviève Morel

« Il faudrait faire quelque chose » : dès que cette jeune femme a un moment de libre, cette exhortation impersonnelle surgit dans le vide de sa pensée. C'est devenu un tourment et elle reprend son analyse, bien que les symptômes qui l'y avaient précédemment amenée, des années auparavant, soient résolus : elle n'est plus dépressive, elle a une famille, le travail qu'elle voulait, elle fait tout bien... Alors, au moment de profiter du mieux-être qu'elle attendrait légitimement, qu'est-ce qui ne tourne pas rond ? Qu'est-ce qui est exigé d'elle ? Cette ritournelle évoque le surmoi punisseur et la fameuse réaction thérapeutique négative, énigmatique pour l'idéologie guérisseuse de notre époque.

Trois nouvelles traductions françaises du *Malaise dans la culture* sont sorties en 2010, année où Freud est entré dans le domaine public, ce qui dénote l'intérêt actuel de ce texte de 1930, qui paraît pourtant « daté » à beaucoup. Freud y introduit un surmoi culturel (*Kultur-Über-Ich*) qui redouble le surmoi au niveau de la société et rend visible, selon lui, l'existence de la pulsion de mort.

Inventé par Freud tardivement, en 1923, dans sa deuxième topique, comme une instance morale, autoritaire et culpabilisante, le surmoi est la source de paradoxes cruels : plus tu es irréprochable, plus il t'accusera ; plus tu es malheureux, plus il t'accablera... Pour Freud, il vient de l'introjection de l'autorité paternelle selon un processus complexe : il en résulte une loi si tordue que ses commandements frôlent l'absurde. Support électif de la pulsion de mort, le surmoi pousse le sujet mélancolique au suicide, sous des formes diverses. Pour Mélanie Klein, il s'origine dans la relation précoce à la mère. Pour Abraham, qui élabore la question de la mélancolie, il a un rapport aux pulsions orale et sadique.

Lacan, qui n'appréciait guère la seconde topique de Freud, y considère pourtant le surmoi comme essentiel : « La gourmandise dont il dénote le surmoi est structurale, non pas effet de la civilisation, mais 'malaise (symptôme) dans la civilisation'. » (« Télévision », *Autres écrits*, p. 530.) Sa voix intérieure se manifeste comme un impératif de jouissance : « Jouis ! », commandement impossible auquel le sujet s'épuise à obéir.

À partir d'exemples contemporains et de textes théoriques, nous questionnerons l'importance de l'énigmatique surmoi culturel, ainsi que ses relations avec l'idéologie au sens de Marx. Nous interrogerons en particulier l'affirmation de certains psychanalystes ou philosophes lacaniens (Slavoj Žižek par exemple) selon laquelle nous assisterions depuis quelques décennies à un « déclin de l'Œdipe » qui impliquerait une accentuation structurelle de la « gourmandise du surmoi » et de la perversion polymorphe.

Nos séances seront ponctuées par des projections commentées de films tournés à Armentières (série « La vie normale »), choisis pour illustrer particulièrement la problématique du séminaire.

(8 séances dont 3 films inédits de « La vie normale »)

LES JEUDIS, À 21H15, 25 NOVEMBRE, 9 DÉCEMBRE 2010,  
ET, 13 JANVIER, 10 FÉVRIER, 10 MARS, 7 AVRIL, 12 MAI, 16 JUIN 2011.

## — Au carrefour du crime : psychose et perversion

Franz Kaltenbeck

Dans la civilisation actuelle, les psychoses ont pris la place occupée au siècle dernier par les névroses. Malgré les bouleversements dus aux crises du capitalisme, la plupart des sujets psychotiques assument à part entière leurs fonctions de citoyens et de professionnels. Et ce sont eux avant tout qui sollicitent aujourd'hui le savoir du psychanalyste.

Mais on ne saurait négliger le sort des femmes et des hommes plus atteints qui ont beaucoup de difficultés à s'intégrer dans la société voire s'en trouvent rejetés. Par manque de moyens, l'hôpital psychiatrique ne les accueille qu'avec parcimonie. On n'a pas toujours le temps de les y écouter, voire de les soigner en prenant la mesure de ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent. Les présentations cliniques à l'hôpital sont des événements rares, où ils peuvent s'exprimer.

Dans le même mouvement où les hôpitaux psychiatriques « vident » les malades les plus embarrassants, les prisons se remplissent. 20 à 30% — au bas mot des estimations officielles — de la population carcérale est folle. Selon les soignants qui y travaillent, le chiffre véritable est beaucoup plus élevé. Certains malades, en dépôt ou déjà jugés, ont commis des actes gravissimes.

La prison n'est donc pas seulement cette « école du crime » que l'on dénonce mais aussi un lieu où se recueille un savoir clinique sur l'impossible à supporter. Peut-on ignorer ce savoir quand on prétend aborder le réel avec les concepts de la psychanalyse ?

Le crime violent peut être décrit comme un carrefour où la psychose communique avec la perversion. Freud a désigné la perversion comme le négatif de l'hystérie. C'est la tâche de la criminologie psychanalytique de notre temps de définir le voisinage entre la psychose et la perversion. Leur zone frontalière a été décrite par C. Balier comme « le pays de tous les dangers ». Dans l'œuvre de Lacan, on trouve peu d'indices quant au lien entre les deux structures cliniques. On peut pourtant renvoyer à son texte « Kant avec Sade », un écrit sur le fantasme sadien où Lacan évoque la douleur d'exister du mélancolique. La théorie du « sinthome » ouvre une nouvelle perspective, encore peu approfondie, pour penser le problème des actes pervers commis par des sujets schizophrènes ou paranoïaques. Ainsi y avons-nous trouvé des outils pour étudier le voyeurisme chez un détenu psychotique.

Dès la sortie de *Totem et Tabou* en 1911, les élèves de Freud et ses successeurs, de Ferenczi à Lacan, se sont inquiétés de l'abîme qui s'ouvre dans l'être humain quand il passe à l'acte criminel. Rares sont les tentatives de renouveler leurs efforts psychanalytiques. Je propose cette année un enseignement dans lequel j'essaierai de rendre compte de mon expérience clinique dans une maison d'arrêt du nord de la France. Il s'agira aussi de théoriser mes entretiens avec certains détenus.

LES LUNDIS, À 21H15, 15 NOVEMBRE 2010 ET, 24 JANVIER, 21 MARS, 2 MAI, 6 JUIN 2011.

## – Acte/action, passage à l'acte, *acting out*

Lucile Charliac

Indépendamment même des questions que suscitent les actes psychotiques ou pervers, les psychanalystes se trouvent, dans leur pratique, confrontés aux multiples modalités de l'agir. Maints textes de Freud font référence à l'« *agir* », pour l'opposer au « *se remémorer* ». Bien que structuré et signifiant, cet agir se caractérise par son opacité pour le sujet. Telle patiente a des accidents de voiture en série, qui se produisent « comme au hasard » et lors desquels, à chaque fois, elle fait un geste qui risque d'être fatal, sans savoir pourquoi. Tel patient, bien qu'il semble avoir surmonté une rupture amoureuse, fait une tentative de suicide *a priori* peu compréhensible après que son ex-amie n'a pas répondu au SMS qu'il lui a envoyé. Tel autre exprime, à l'occasion de crises d'angoisse, la crainte de porter atteinte à sa vie malgré lui en se jetant par la fenêtre, alors même qu'il ne le voudrait pas. Dans nombre de situations où il intervient comme un obstacle au déroulement de la cure et correspond parfois à une conduite très élaborée, l'agir, s'il revêt alors une fonction démonstrative et intervient comme un message à déchiffrer adressé à l'analyste, n'en a pas moins ce rôle à l'insu du sujet.

Dans tous ces cas, l'acte accompli ou redouté conserve son caractère d'énigme. Le sujet se sent agi sans être en capacité de reconnaître qu'il agit. La relecture par Lacan de la clinique freudienne l'a conduit à distinguer différents types d'agir impulsif. À la montée sur scène de l'*acting out*, Lacan oppose l'éviction hors de la scène que constitue le passage à l'acte. Ces catégories sont à resituer dans une théorie générale de l'acte, la psychanalyse s'avérant ainsi renouveler la conception philosophique de l'action et de l'acte.

Il s'agira, cette année, d'articuler ces différentes catégories à partir de la théorie psychanalytique, mais aussi de la littérature et du théâtre, en insistant sur la différence essentielle que présentent pour la clinique le passage à l'acte et l'*acting out*.

LES LUNDIS, À 21H15, 13 DÉCEMBRE 2010 ET 28 FÉVRIER ET 4 AVRIL 2011



RENSEIGNEMENTS :

[www.savoirs-et-clinique.eu](http://www.savoirs-et-clinique.eu)

CONTACTS :

Lucile Charliac : 06 88 78 42 96

lcharliac@cp.aleph.asso.fr

Geneviève Morel : 06 07 04 35 18

gmorel@savoirsetclinique.eu



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### « Savoirs et clinique-Paris »

[www.savoirs-et-clinique.eu](http://www.savoirs-et-clinique.eu)

**Inscription** (*la date limite des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2010*):

La participation aux frais pour tout ou partie est de :

- 220 € pour une prise en charge individuelle
- 80 € pour les étudiant(e)s  
(*Étudiant(e) de moins de 26 ans et demandeur d'emploi sur présentation d'un justificatif*).
- 500 € lorsqu'il existe une prise en charge institutionnelle  
(*Joindre une lettre d'accord*)

À remplir en majuscules et renvoyer avec un chèque d'un montant de \_\_\_\_ €

À l'ordre de **SAVOIRS ET CLINIQUE-PARIS**, à

**Madame Brigitte Lemonnier,**

**3, cité Riverin, 75010 Paris.**

*En indiquant votre :*

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

E-MAIL (EN MAJUSCULES): \_\_\_\_\_ @

Je désire une facture :  OUI  NON

(*Vous recevrez en retour un carton à présenter à l'entrée avec une pièce d'identité.*)

SIGNATURE